



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 17 février 2010, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant
M^{me} Mireille Apollon, conseillère, district de l'Orée-du-Parc
M. Stéphane Lauzon, conseiller, district du Lac-Beauchamp
M. Sylvain Pamerleau, membre citoyen
M. Jean-Marc Purenne, Loisir sport Outaouais
M. Carl Cléments, Kino-Québec
M^{me} Chantal Patrice, Commissions scolaires
M. Gilbert Jolin, membre citoyen
M. Jean-Guy Landriault, membre citoyen

Ressources internes

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
M. Yess Gacem, directeur adjoint, Service des loisirs, de sports et du développement des communautés

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Patrick Riopel, TCARO
M^{me} Libana Kassab, Commission jeunesse
M. François Grenier, Québec en forme

INVITÉ : M. Michel Roy

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Joseph De Sylva ouvre la séance à 17 h 50 et souhaite la bienvenue à tous. Il souligne la présence de M. Michel Roy, qui a été invité à titre d'observateur à la rencontre de notre Commission.

M. Roy habite dans le secteur de Buckingham depuis près de 35 ans. Il a environ 20 ans d'implication dans les sports. Il cite en exemple la ligne de baseball et de soccer. Il est impliqué activement dans le programme de football. C'est avec grand plaisir qu'il est présent ce soir.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les sujets suivants sont ajoutés :

Point 16. Varia :

- 16.1 - Intégration des personnes handicapées – fusion des clubs de natation
- 16.2 - Club de tir à l'arc Caméléon
- 16.3 - Journée nationale – 6 mai 2010
- 16.4 - Programme de soutien aux clubs d'âge d'or - secteur de Masson-Angers

CLSVC-2010-09

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Chantal Patrice

D'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les points énumérés.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JANVIER 2010

Une correction est demandée par M. Cléments, à la page 7, au 10^e paragraphe, soit d'enlever la première phrase.

CLSVC-2010-10

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JANVIER 2010

Il est proposé par Mireille Apollon
Appuyé par Sylvain Pamerleau

D'adopter le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2010 en y apportant la correction demandée.

Adoptée.

3.1 Tableau des suivis

Le tableau est déposé pour information auprès des membres.

M. De Sylva s'interroge sur la notion accessibilité pour la carte Accès Gatineau, Il demande s'il y a des solutions proposées. M. Rousseau souligne que le sujet sera discuté en avril. Une réflexion est à faire sur ce dossier.

M. De Sylva demande s'il y a eu des discussions avec M. Cabral concernant la Division fêtes et festivals en lien avec des subventions octroyées pour des activités de sport. M. Rousseau souligne qu'il doit avoir une discussion avec la Direction générale cette semaine sur le sujet. Il pourra nous informer à la prochaine rencontre.

M. Pamerleau s'interroge s'il y a eu des développements dans le dossier du Club Skinouk. M. Rousseau souligne que M. Desjardins est à travailler sur le dossier afin d'organiser une rencontre et il demeure en lien avec M. Millette.

4. Implantation de sites de surfaces synthétiques

M. Luc Angers remercie la Commission de lui laisser le loisir de s'exprimer. Il désire faire part d'un souhait concernant l'implantation de sites de surfaces synthétiques sur le territoire de la ville de Gatineau.

Il souligne qu'il y a de plus en plus de demandes partout au Québec pour l'implantation de surfaces synthétiques, et Gatineau ne fait pas exception. Le football scolaire et civil prend de plus en plus de place, tout comme le soccer. Il souligne entre autres le travail de l'équipe des Vikings qui, depuis 5 ou 6 ans, représente très bien la ville. Il souligne également les sommes qui doivent être investies dans l'installation d'une surface synthétique et l'éclairage, où le tout peut aller jusqu'à 1,9 M\$. Il est conscient également que la Ville a une conjoncture financière limitée. Pour ce, il suggère de regarder et d'investiguer la possibilité d'aller vers un partenariat privé, il souligne que ce procédé est utilisé ailleurs dans la province, dans d'autres provinces canadiennes et dans d'autres pays.

Sa demande consiste à savoir si les services peuvent considérer la part d'un tiers pour l'installation d'une surface synthétique sur des sites potentiels et de se tourner vers le privé (OSBL, promoteurs, et autres).

Pour sa part, il espère également que le milieu puisse prendre part à ce processus et ainsi, aller chercher une part de financement. Il parle de coopération et d'intégration de tous les partenaires autour d'un projet de cette envergure.

En résumé, vérifier la possibilité d'aller vers un partenariat privé, voir si le tout peut être réalisable, viable et faisable et de proposer au conseil une liste des sites potentiels pour des surfaces synthétiques.

Suite à la présentation, M. Rousseau, souligne deux points. Le premier point concernant le secteur privé, ce pourrait être une alternative à moyen terme. Il va sans dire que le Service a déjà commencé à regarder le tout. Cependant pour l'entreprise privée, il est difficile de rentabiliser son investissement autant en termes d'amortissement que d'opération, car le Service a une philosophie dite communautaire, où souvent l'on cède de façon gratuite les heures d'utilisation et que le tout devient un équipement public. Un autre élément à souligner est que le Service est à revoir la mise à jour du plan directeur des équipements sportifs, récréatifs et communautaires. Il est certain que l'analyse des terrains synthétiques sera faite à l'interne. Nous sommes conscients des nombreuses demandes pour des terrains synthétiques. Nous avons également un programme triennal d'immobilisations. Depuis plusieurs années, une fiche est dans le système et nous tentons de convaincre nos collègues d'aller de l'avant, les priorités font cependant que cette fiche n'est pas retenue. Cependant, nous avons la chance d'avoir sur notre territoire deux surfaces synthétiques.

M. Roy souligne qu'effectivement le tout n'est pas rentable pour une entreprise privée puis le principe premier d'une entreprise est de générer des bénéfices. Pour un OBNL, la problématique est le financement : il peut faire la gestion, l'entretien, mais le mandat premier est de ne pas générer des revenus, alors comment un OBNL peut faire une demande de financement. À moins que la Ville puisse se porter garante, le tout pourrait être réalisable à ce moment là.

M. De Sylva remercie M. Angers pour sa présentation.

5. COMITÉS ET COMMISSIONS

M. Rousseau désire informer les membres de la Commission qu'une rencontre a eu lieu à huis clos avec les élus par rapport au rôle des comités et des commissions. Suite au nouveau conseil en place, la Direction générale a fait une présentation face au rôle et aux responsabilités des commissions et comités par rapport à l'appareil municipal. Dans cette présentation, l'objectif était de sensibiliser les élus par rapport au vrai rôle des commissions et comités. Le tout dans le but d'éviter des conflits pour certaines commissions entre les rôles et les projets apportés vers les ressources financières, humaines et la capacité des Services à travailler et à élaborer ou à réaliser des projets.

Les élus ont été informés que dorénavant, le rôle des commissions et comités est de tenter autour d'une table d'alimenter, de réfléchir, d'apporter de nouveaux éléments et faire part des enjeux et des priorités face à leur milieu.

M. Rousseau souhaite que, dans un esprit novateur, travailler ensemble au plan d'action 2011, d'amener des éléments et de nouveaux enjeux.

Le nombre de rencontres a également été discuté. Il avait été suggéré que 4 à 6 rencontres par année seraient suffisantes. Cependant pour notre Commission, nous avons tenu à en faire un peu plus. M. le président a fait le choix de garder environ huit rencontres par année.

Un autre point fut apporté, soit la suggestion d'un mandat de deux ans pour les membres. Le tout sera à la discrétion du président.

M. De Sylva souligne également qu'une rencontre a eu lieu avec M. Rousseau et les différentes commissions sous son Service, soit Commission des aînés et de la famille, Commission Jeunesse, Gatineau, Ville en santé. Il a rencontré tous les présidents. La problématique soulevée était d'éviter que différents sujets s'entrecroisent. Après discussion, il a été décidé de continuer. Il a été suggéré également de réunir toutes les commissions et d'échanger sur différents sujets. Ceci pourrait peut être se faire lors de la prochaine année.

6. Plan d'activités - Service des loisirs, des sports et du développement des communautés - 2010

M. Rousseau souligne que l'objectif du plan d'activités présenté à la Commission est de sensibiliser les membres des dossiers qui seront traités par le Service en 2010.

1. Coordonner la réalisation des travaux sur les sites de compétition

L'Équipe de M. Desjardins ainsi que le Service des travaux publics travaillent à organiser les sites de compétitions. Au mois d'avril, M. Desjardins nous fera une mise à jour de ce dossier.

2. Élaborer un plan quadriennal des parcs et espaces verts 2011 à 2014 et actualiser le plan directeur des équipements communautaires, récréatifs et sportifs

On parle ici de mise aux normes des équipements, nouveaux équipements sportifs sur l'ensemble du territoire. Travail à faire avec les centres de services, les élus, les partenaires et les organismes.

3. Élaborer un plan d'action du développement du plein air

Une consultante travaille présentement sur ce dossier depuis deux semaines. Le travail sera également amené à la Commission afin d'informer les membres.

4. Analyser le dossier Centre Robert-Guertin

Enjeux majeurs, négociations à venir avec les Olympiques. Une présentation est prévue au mois de mars au comité plénier.

5. Contribuer à l'organisation de la 45^e Finale des Jeux du Québec à l'été 2010

Programme complémentaire, en exemple le Village des athlètes, la promotion de la Flamme, la promotion dans les écoles, etc.

6. Mettre en opération le Centre sportif de Gatineau

Un rapport sera déposé sous peu aux élus concernant la situation. Toujours en attente de la prise de possession.

7. Élaboration d'une stratégie de développement du système sportif gatinois

L'équipe de M. Gacem travaille sur ce dossier.

8. Revoir les protocoles scolaires

Analyse des besoins depuis la fusion afin de mieux planifier pour les quatre prochaines années.

- * **À 18 h 50, M. Lauzon se joint à la rencontre.**

En résumé, les grands résultats visés pour 2010 :

- Présentation de la 45^e Finale des Jeux du Québec à l'été 2010.
- Ouverture du Centre sportif de Gatineau.
- Amélioration de la connaissance des besoins des citoyens.
- Amélioration de la pertinence de notre intervention.
- Planification de nos actions sur les 4 prochaines années.

7. NOMINATION - MEMBRE CITOYEN

M. De Sylva souligne que M. Roy nous a fait parvenir un curriculum vitae, ce dernier a été rencontré avec M. Rousseau. Et il est heureux d'appuyer la candidature de M. Roy à titre de membre citoyen.

CLSVC-2010-11

NOMINATION - MEMBRE CITOYEN

Il est proposé par Joseph De Sylva
Appuyé par Sylvain Pamerleau

De nommer M. Michel Roy à titre de membre citoyen à la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

Adoptée.

Le tout sera effectif à l'adoption de la nomination par le conseil municipal.

8. DEMANDE DE SOUTIEN - TOURNOI FUTURE BANQUE NATIONALE

Tennis Outaouais Performance a déposé une demande de soutien concernant le tournoi « Futures Banque Nationale » qui revient pour sa quatrième édition à Gatineau. Le tout se déroulera le 27 février au 7 mars 2010 à la Sporthèque. L'équipe loisir du centre de services de Hull a fait l'analyse de cette demande et recommande que la Ville subventionne ce tournoi à même le Programme de soutien au développement de l'excellence du Cadre de soutien, pour la somme de 4 000 \$.

CLSVC-2010-12

DEMANDE DE SOUTIEN - TOURNOI « FUTURE BANQUE NATIONALE »

Il est proposé par Mireille Apollon
Appuyé par Chantal Patrice

De recommander le versement d'une somme de 4 000 \$ à Tennis Outaouais Performance pour la tenue du tournoi « Future Banque Nationale » à même le Programme de soutien au développement de l'excellence du Cadre de soutien.

Adoptée.

Nous allons immédiatement traiter du Point 16.4 - Varia - Club d'âge d'or

16.4 Club d'âge d'or - secteur de Masson-Angers

Par la même occasion, M. Gacem soulève qu'une erreur s'est glissée dans l'analyse des subventions déposées à la Commission du mois de janvier pour un club d'âge d'or du secteur de Masson-Angers concernant le nombre de membres.

Selon le Cadre de soutien, au Programme de soutien aux clubs d'âge d'or, une subvention de 600 \$ est accordée aux clubs d'âge d'or dont le nombre de membres est inférieur à 100 et une subvention de 1 000 \$ est accordé aux clubs de l'âge d'or dont le nombre de membres est supérieur à 100.

Afin de régulariser le tout, il est demandé d'apporter une correction pour le club d'âge d'or Les Amis populaires puisse obtenir la subvention qui doit leur être versée en regard au nombre de membres.

CLSV-2010-13

CORRECTION - SOUTIEN ACCORDÉ - CLUB D'ÂGE D'OR LES AMIS POPULAIRES

Il est proposé par Stéphane Lauzon
Appuyé par Jean-Marc Purenne

D'apporter les corrections nécessaires concernant le soutien accordé au club d'âge d'or Les amis populaires du secteur de Masson-Angers afin de se conformer au Programme de soutien aux Clubs de l'âge d'or du Cadre de soutien relativement au nombre de membres supérieurs à 100.

Adoptée.

9. COUPE DU MONDE DE CYCLISME FÉMININ - GATINEAU 2010-2011

M. Gacem nous informe qu'une analyse de proposition événementielle a été déposée au Service concernant la « Coupe du monde de cyclisme féminin-Gatineau 2010-2011 ». L'événement se ferait dans le cadre des activités de l'organisme « La Grande visite de Gatineau ». On parle également d'une très grande visibilité pour la Ville de Gatineau.

Tous s'accordent à dire que c'est une très bonne nouvelle pour la tenue de cet événement sur notre territoire.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne s'est présentée.

11. JEUX DU QUÉBEC

M. Gilles Desjardins nous fera un retour sur le dossier à la rencontre du mois d'avril.

- Aspect d'organisation des Jeux : promotion à faire concernant les bénévoles. Le comité organisateur de Sports Québec semble très impressionné de la qualité des interventions dans le milieu face à la promotion du recrutement de nos bénévoles. Pour l'aspect financier, nous avons encore de l'énergie à mettre.
- L'échéancier est respecté et maintenu.

M. Pamerleau souligne l'importance de la campagne de recrutement, compte également sur le bouche à oreille afin d'inviter les citoyens à participer et souligne de faire publier des annonces dans les journaux afin de promouvoir le tout.

M. De Sylva suggère également de faire la publicité à nos amis et leur demander de s'impliquer par le biais de nos courriels, se servir de nos contacts et les inviter à s'impliquer dans les Jeux.

M. De Sylva souligne la participation de certaines firmes du privé qui donneront au comité organisateur 100 \$ par employé de leur entreprise qui fera du bénévolat.

M. Gacem souligne que lors de la conférence de presse, il y a eu le lancement d'un concours qui a également été mis de l'avant avec les quatre commissions scolaires volet pédagogique en art. Au terme du concours, on retirera 20 gagnants de l'ensemble des commissions scolaires dont l'objectif du concours est de créer une affiche avec le thème des Jeux et que toutes les affiches seront exposées à la Maison des athlètes, à la Centrale administrative et au Centre sportif durant la période des Jeux. Concernant ces 20 affiches, les athlètes, les parents, les entraîneurs, les chefs de mission auront à voter pour les cinq plus belles affiches. Le tout sera dévoilé à la fin des Jeux et ces affiches vont constituer un legs pour les prochains Jeux du Québec, et évidemment, un souvenir de la Ville de Gatineau. C'est un très beau concours qui allie l'aspect pédagogique et l'aspect créatif pour les jeunes. Plusieurs étudiants sont inscrits dans les cours de média en ce moment au niveau des arts plastiques, ceci aura pour effet de maximiser l'utilisation des nouvelles technologies pour créer des affiches au dynamisme des jeunes.

Prix intéressants : paniers de prix comprenant des billets pour la cérémonie d'ouverture et de fermeture des Jeux, des chèques-cadeaux, des billets de spectacles. De plus à la fin du processus, les cinq gagnants recevront un prix d'une valeur de 200 \$. Tous les détails sont sur le site Web des Jeux du Québec.

M. Lauzon a également déposé des copies de formulaires dans un centre professionnel. Il désire également visiter les trois autres centres et il espère que les gens participeront en grand nombre comme bénévole. M. De Sylva souligne également qu'il serait intéressant d'en déposer à la Cité collégiale.

12. CENTRE SPORTIF

En attente des développements dans ce dossier.

13. CENTRE ROBERT-GUERTIN

Le travail d'analyse se poursuit. Le tout sera déposé ultérieurement au comité plénier pour recommandation et décision des membres du conseil.

14. SAINES ALIMENTATIONS DANS LES INSTALLATIONS

M. Rousseau précise qu'il y a un souhait de ramener ce dossier spécifique afin d'avoir de saines habitudes d'alimentation plus spécifiquement dans les arénas. La commission Gatineau, Ville en santé collaborera dans ce dossier. Le dossier reviendra à la Commission pour une présentation aux membres.

M. De Sylva souligne qu'il a rencontré le président de l'organisme Hockey Gatineau lors d'une rencontre informelle et ce dernier a eu plusieurs interrogations face à la vente d'articles. M. De Sylva lui a répondu que le tout devrait se faire de façon graduelle.

M. Pamerleau souligne que ce dossier l'interpelle énormément. Il fait le parallèle avec l'interdiction de fumer dans les restaurants. La Ville doit avoir une approche proactive, de regarder les meilleures façons de faire et voir comment on pourra travailler ce dossier avant de le présenter

M. Rousseau souhaite convenir d'une façon transitoire, nous allons analyser le tout et proposer certaines avenues. Voir aussi ce qui s'est fait ailleurs, il cite en exemple la Ville de Québec qui a proposé certaines avenues. Il faut une approche de façon progressive dans le but de tenter de l'éliminer, de laisser le temps de s'adapter. M. Rousseau souhaite revenir à la Commission et d'échanger sur le sujet dans une future rencontre de la Commission.

- * Nous passons immédiatement au point 16. Varia et nous terminerons avec le point 15. Présentation - Centre de développement du sport.

16. VARIA

16.1 Intégration des personnes handicapées

M. Purenne nous fait part d'une problématique concernant l'intégration des personnes handicapées. M. Purenne signifie son inquiétude face à la fusion des nouveaux clubs et que ce volet soit oublié. Un problème soulevé également au niveau de la communication.

M. Gacem souligne qu'il discutera avec M. Purenne de ce dossier afin de voir comment ils peuvent résoudre ce point.

16.2 Club de tir à l'arc Les Caméléons

M. Purenne souligne que le Club de tir à l'arc Les Caméléons était logé à la Polyvalente Nicolas-Gatineau depuis plusieurs années. Ces derniers ont déménagé dans un nouvel endroit et il semble, selon les dires de la Fédération et du Club, que cet endroit n'est pas recommandable. De plus, tout indique que la distance de tir ne respecte pas les standards établis par la Fédération et que le tout met en danger le développement des athlètes pour les compétitions.

M^{me} Patrice donne les explications qui ont conduit le Club Les Caméléons à accepter la nouvelle localisation actuelle. Suite à des travaux qui ont été entrepris à la Polyvalente Nicolas-Gatineau dans le local et suite à une décision de la Direction, le Club a demandé un nouvel emplacement. Plusieurs choix leur ont été offerts et ce Club est déménagé et a été relogé ailleurs avec l'accord du responsable du Club. Le tout a été accepté et a été le choix du responsable du Club.

M. De Sylva souligne qu'il a reçu de nombreux courriels de la part du Club ainsi que ses collègues. Il souligne que le Service avec l'aide de la Commission scolaire a trouvé une solution pour ce Club. M. Rousseau va assurer le suivi auprès du centre de services de Gatineau et vérifier s'il y a des endroits susceptibles d'être utilisés.

16.3 Journée nationale du sport et de l'activité physique - 6 mai 2010

M. Cléments nous souligne que la Journée nationale du sport et de l'activité physique se tiendra cette année le 6 mai 2010. Le milieu sera interpellé. Sont impliqués, le MELS, Loisir sport Outaouais, Québec en forme. L'objectif est de mettre en évidence le sport et l'activité physique.

Une invitation sera lancée dans les milieux municipaux. Les gens seront interpellés à bouger. Événement national avec la ministre à une activité de « spinning » au PEPS et qui sera diffusée par RDS.

16.4 Club d'âge d'or - correction - demande de soutien

Ce point a été traité juste après le point 8.

- * **À 19 h 40, M. Pamerleau quitte la rencontre.**

15. PRÉSENTATION - CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

M^{me} Louise Poirier se présente à la Commission afin de nous informer du dossier du Centre de développement du sport.

Les objectifs de la présentation sont :

1. Présenter le Centre de développement du sport
2. Présenter les prochaines étapes de son implantation
3. Sensibiliser et obtenir l'appui de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire de Gatineau

M^{me} Poirier nous présente le nouveau logo du Centre et nous en donne sa signification. Elle nous fait part des membres qui siègent au conseil d'administration. Elle nous donne la définition du Centre, précise également la vision et la mission ainsi que la clientèle ciblée. Elle nous dresse un tableau du nombre d'athlètes identifiés dans la région, le soutien aux intervenants du milieu sportif, les champs d'intervention, les orientations proposées. Elle énumère les différentes étapes à venir pour le recrutement d'un chargé de projet ainsi que l'élaboration d'un plan d'affaires et elle explique les impacts sur la communauté.

Il va sans dire que suite à la présentation de M^{me} Poirier, tous les membres de la Commission sont emballés et félicitent cette dernière pour ce beau projet.

M^{me} Apollon la remercie et la félicite pour l'exposé qui a été fait. Elle trouve qu'il y a tellement de passion et elle est certaine qu'avec le Centre de développement du sport, nous irons plus loin dans Gatineau. Ce qu'elle aime avec la venue du Centre, c'est qu'il arrive à un moment stratégique dans le développement de Gatineau, Comme nous sommes en train de finaliser une structure sportive qui ouvrira bientôt et qui pourra accueillir les athlètes d'excellence, mais en même temps avec les fonctionnaires de la Ville et la population de Gatineau, nous sommes à mettre en place les modules pour faciliter le sport et des événements qui donneront une fierté sportive, en particulier avec la venue des Jeux du Québec. Il y a donc un « momentum » en termes d'infrastructure, mais aussi en termes d'intérêt, de fierté et de participation à la vie sportive. Ils sont comme un rassemblement de tout cela qui va nous permettre d'aller plus loin dans le tremplin sportif. Merci beaucoup.

M. Lauzon remercie M^{me} Poirier pour la présentation. Il souligne qu'il est également un parent d'une athlète et qu'il doit également se déplacer à l'extérieur pour des compétitions. Il est très heureux que la venue du Centre de développement puisse aider de nombreux athlètes et venir en aide également aux parents d'athlètes.

M. Rousseau se dit très heureux de la présentation du Centre de développement du sport de Gatineau et également très heureux que M^{me} Poirier ait décidé de se joindre à ce beau projet. Le Service a apporté par le biais de ses employés une aide et a à cœur le succès de ce centre. Félicitations!

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CLSVC-2010-14

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par Mireille Apollon
Appuyé par Chantal Patrice**

De lever la séance à 20 h 15.

Adoptée.

Président

Secrétaire